



Année 2024

Bulletin d'inscription

Section ZUMBA

**Club de l'Amitié
du Val d'Ouche
Bligny sur Ouche**

Le jeudi : de 20h30 à 21h30 (*)

Salle des fêtes de Bligny-sur-Ouche

Intervenante coach : Gwendoline LALOUA

Animatrice de la section ZUMBA : Anne-Marie CHAZEIX

Président : Jacky Auvray

Adhésion au Club de l'Amitié 2023 obligatoire

Contribution financière : 130,00 euros par personne pour toute l'année 2024 ()**

Ce montant est calculé sur une participation d'au moins 15 danseurs. Si le nombre est insuffisant, il sera nécessaire de prévoir une participation complémentaire en cours d'année, merci.

Noms :

Prénoms :

E-mail :

Mobile :

Signatures :

Personne à prévenir en cas de problème

Nom : **Prénom :**

Lien de parenté : **Téléphones :**

(*) Hors périodes de vacances scolaires, soit environ 29/30 séances de danse, soit environ 3,60 euros de l'heure !

(**) : la contribution financière estimée est de 130,00 euros pour toute l'année 2024, incluant les frais de SACEM et la rémunération du coach. Comme indiqué ci-dessus, elle est calculée pour un groupe de 15 danseurs au moins.

Les chèques sont à établir à l'ordre du « Club de l'Amitié du Val d'Ouche ».

Précision : l'adhésion au Club de l'Amitié donne accès à toutes les autres sections (non payantes), animations et activités du Club, et à toutes les informations communiquées par message, texto ou sur le site du Club :

Club de l'Amitié, site sécurisé : <https://leclubdebligny.org>